

# **Rapport du groupe de suivi**

relatif au

## **Rapport de synthèses de la démarche participative**

« Quel avenir pour la place de la Vernette »

### **Introduction**

Dans le cadre de l'élaboration du plan d'affectation « La Vernette », la Municipalité a organisé trois soirées participatives pour informer la population et recueillir son avis sur la planification territoriale menée jusqu'ici.

Un rapport de synthèse sur ces trois ateliers a été établi par les mandataires ABA Partenaires SA. Ce document fait l'objet de la présente évaluation.

\*\*\*

### **Le groupe de suivi :**

Lors des ateliers, les personnes désireuses d'intégrer le groupe de suivi ont fait l'objet d'un tirage au sort. Cinq membres ont ainsi été désignés. Le groupe de suivi est composé de : Mmes et Mrs Marc Guillet, Florence Herndl, Anne-Marie Reymond, Jean-Claude Landry et Andrea Tasinato.

### **Mission du groupe de suivi :**

Les résultats des ateliers ont été consignés dans le rapport de synthèse des dits ateliers. Celui-ci a été soumis au groupe de suivi. L'objectif de ce dernier est de lire et valider les faits et résultats et de s'assurer que les préoccupations émises lors des trois soirées ont bien été comprises et prises en compte dans le rapport, avant sa publication officielle.

### **Dates des réunions :**

Suite à l'Atelier participatif, le groupe de suivi s'est réuni :

- le 25 mars 2024 pour une réunion de synthèse des avis et de première lecture du rapport de synthèse de la démarche participative
- le 15 mai 2024, à la Maison de commune, avec la Municipalité et le mandataire ABA PARTENAIRES SA pour rendre compte des réunions et apporter les corrections idoines au rapport des mandataires
- le 2 octobre 2024 pour une réunion de synthèse des remarques des membres du groupe de suivi.

## **En général :**

De l'avis général du groupe, le rapport de synthèse reflète bien le contenu des discussions et des avis émis par les participants aux trois groupes des soirées participatives des 1<sup>er</sup>, 2 et 16 novembre 2024.

Il est complet tout en évitant de nombreuses listes de propositions comme celles émises dans la Boîte à idées.

Le groupe apprécie l'organisation des soirées participatives et la manière originale dont les mandataires ont fait preuve pour animer les discussions et susciter des avis et des propositions. Il leur en est reconnaissant. Le rapport de synthèse est clairement structuré et lisible. Il a fait l'objet d'un certain nombre de remarques et de propositions de corrections de détail lors de la séance avec la Municipalité.

Au cours des séances, les discussions et les échanges d'idées, s'ils ont parfois été vifs, ont toujours été courtois, empreints d'empathie et, très souvent, joyeux. Que tous les participants et animateurs en soient félicités !

Le Groupe de suivi tient à remercier la Municipalité d'avoir mis sur pied la démarche participative en question et d'associer ainsi la population de Gimel aux réflexions en cours. Cette façon de faire est novatrice et permet ainsi à chacun et à chacune de comprendre les enjeux, de se forger et d'exprimer une opinion en cours de l'élaboration de ce plan d'affectation.

Il souhaite que la Municipalité poursuive dans cette manière de consulter et d'appeler à la participation citoyenne.

## **En particulier, à propos des résultats des ateliers thématiques :**

### **2.1 Densité et gabarits**

Cet atelier a été de loin le plus important et le plus suivi. Les questions posées étaient pertinentes ce qui a permis des débats constructifs.

On retiendra l'importance accordée à la hauteur des bâtiments : limitation à 3 étages en harmonisation avec les bâtiments avoisinants ou, en compensation avec des bâtiments de 4 étages, la suppression de l'un d'entre eux.

On remarquera encore une préférence marquée pour des toitures à pans et les diverses motivations fournies par les participants.

### **2.3 Mobilité**

La discussion a été nourrie. Le point chaud a concerné les places de parc.

Le groupe de suivi est conscient du fait que le domaine de la mobilité va dépendre en grande partie de ce qui sera retenu pour le nombre et l'implantation des bâtiments.

### **2.4 Espaces publics**

Pour la toute grande majorité des participants, La Vernette doit être dotée d'une place villageoise centrale et d'envergure qui permette les échanges et la convivialité.

### 3 Atelier carte postale

Cet atelier créatif a permis l'expression spontanée de ce que les gens imaginaient comme place de la Vernette dans 15 ans.

Vision d'avenir sans contrainte :

- une grande place conviviale, avec un marché hebdomadaire et des activités où l'on a envie de rester
- une surface végétalisée fraîche avec de grands arbres
- un espace identitaire permettant des activités villageoises

à l'image d'un village où il fait bon vivre !

#### 4.1 Boîte à idées

Le rapport est une synthèse des idées émises. Cependant, le nombre de propositions, toutes différentes les unes des autres, couvre un ensemble de domaines qu'il est difficile de décrire ici.

La Municipalité aura tout loisir d'y trouver des idées d'inspiration. Le groupe de suivi est conscient de leur priorité relative dans le dossier d'aménagement.

#### En conclusion :

Le groupe de suivi apprécie la qualité et la lisibilité du **rapport de synthèse de la démarche participative « Quel avenir pour la place de la Vernette ? »**. Il reflète bien les opinions, les remarques et les propositions émises par les participants aux trois soirées participatives.

Gimel, le 9 octobre 2024

Le groupe de suivi :

Anne-Marie Reymond

Florence Herndl

Andrea Tasinato

Marc Guillet

Jean-Claude Landry